

MC/je

Berne, le 14 février 1966

Note à Monsieur le Ministre R. BindschedlerArbitrage du conflit du
Rann of Kutch

Les télégrammes ci-joints échangés pendant que vous étiez, sauf erreur, absent de Berne vous renseigneront sur le déroulement de l'affaire. Ainsi que vous le verrez, M. Wahlen avait immédiatement répondu affirmativement aux sondages entrepris auprès de lui pour lui demander s'il accepterait de présider la commission d'arbitrage pour régler le conflit du Rann of Kutch et M. Ruegger avait accepté de l'assister. M. Wahlen a vu tout l'intérêt qu'il y avait à prêter nos bons offices.

Malheureusement, le secrétariat de l'ONU est revenu sur sa première démarche et a déclaré que cette présidence devait être assumée par un juge. M. Wahlen a alors pris contact avec le Président du Tribunal fédéral et, à son vif regret, a dû adresser à M. Thalmann son câble no 245.

annexes

1 dossier

(correspondance à rendre à M. Saluz)
(télégrammes à rendre à Mlle Jung)

1 lettre de l'Ambassade de Suisse
au Pakistan du 5.2.1966

